

# CONSERVATISME ET DIVORCE DES HOMMES: UNE RÉFLEXION POUR LA PRATIQUE SOCIALE<sup>1</sup>

Éric GASCON<sup>2</sup>

*Dans Rondeau, G. et Hernandez, S. (2001) Hommes, intervention et changement, Actes du colloque du 17 mai 2001 tenu à Sherbrooke dans le cadre du 69<sup>e</sup> congrès de l'ACFAS, CRI-VIFF, Montréal.*

L'instabilité des familles n'est pas un fait nouveau. Elle a par contre un nouveau visage depuis que le divorce a remplacé la mortalité d'un des époux comme cause première de la rupture d'union. L'augmentation de l'indice de divortialité fut particulièrement rapide au Québec passant d'un des taux les plus bas du monde occidental en 1969 (8,8 divorces pour 100 mariages) à un des plus élevés en 1975 (36,1%) (Marcil-Gratton, 1996). L'indice de divortialité se situe aujourd'hui, au Québec, à 48%. Le divorce fut ainsi vécu par 18 078 couples québécois en 1996 (Juneau, 1999). Notre expérience au *Service d'Aide aux Conjoints (S.A.C.)*, comme stagiaire et maintenant comme intervenant, nous a donné l'opportunité de réfléchir sur la pratique sociale auprès des hommes en situation de divorce.

Le S.A.C. est un organisme communautaire de la grande région de Montréal, fondé en 1986, qui vient en aide à des hommes vivant des difficultés conjugales dans une optique de prévention de la violence. Il réalise cette mission en offrant des services d'intervention individuelle et de groupe ainsi qu'un service d'informations juridiques à des hommes vivant des conflits de couple, des ruptures d'union et des hommes victimes de violence conjugale. Les difficultés les plus souvent rencontrées sont liées aux ruptures de couples<sup>3</sup> et une grande proportion de ces ruptures est encadrée par la Loi sur le divorce.

Cette expérience nous a convaincu que le divorce des hommes est affecté par des influences idéologiques, sociales, politiques, économiques et culturelles. Cette constatation nous amène à croire que l'intervention auprès des hommes en situation de divorce doit s'appuyer sur une compréhension critique de son contexte sociétal. Un aspect

---

<sup>1</sup> Ce texte reprend certains aspects abordés dans le cadre de notre Rapport d'analyse de pratique (Gascon, 2001). L'auteur tient à remercier Yves C. Nantel (travailleur social) pour son influence dans le développement de plusieurs idées articulées dans ce texte.

<sup>2</sup> B.Sc., étudiant à la maîtrise en service social, Université de Montréal.

<sup>3</sup> 54% des membres du Service d'Aide aux Conjoints ont lié leurs difficultés à une situation de rupture de couple lors de leur rencontre d'accueil et d'évaluation en 2000-2001.

de l'environnement sociétal qui nous a particulièrement interrogé et intéressé au cours de la maîtrise est l'influence omniprésente de l'idéologie conservatrice dans les rapports affectifs et familiaux. Ce texte tentera donc de situer la réalité et les difficultés des hommes divorçants dans le contexte idéologique actuel largement dominé par le conservatisme.

Débutons tout d'abord par un rappel de la définition d'idéologie.

## **1. DÉFINITION DU CONCEPT D'IDÉOLOGIE**

Guy (1990) propose qu'une idéologie est un système de valeurs, à travers lequel nous percevons et acceptons le monde, qui explique et justifie un ordre socio-politique existant ou proposé et qui suggère des stratégies pour son maintien ou sa réalisation. Les idéologies présentent donc une interprétation simplifiée d'un monde complexe (en définissant la nature humaine et la nature de la société) tout en proposant des normes morales, des structures sociales, des rôles aux individus dans la société et un fonctionnement politique et économique de manière à actualiser, à mettre en action, le système de valeurs. Les idéologies incitent les individus à préserver, démanteler ou construire un ordre social. Elles sont mises de l'avant par une propagande ayant pour effet de persuader les individus de la nécessité du système de valeurs et de les amener à ne pas se laisser influencer par des vues opposées. Cet auteur insiste pour dire que, même subtilement, chaque culture politique et chaque ordre sociétal est idéologiquement fondé.

L'approche structurelle en service social invite les intervenants à poser un regard critique sur les idéologies dominantes et d'éviter de les reproduire à l'intérieur comme à l'extérieur de leurs interventions. Moreau, Frosst *et al.* (1993) ont indiqué que le questionnement des idéologies dominantes est une caractéristique importante de l'approche structurelle : « [...] plutôt qu'un objectif spécifique de la pratique, le questionnement ou l'opposition aux idéologies oppressantes est une des prémisses fondamentales qui guide l'ensemble de la pratique structurelle. » (Moreau, Frosst *et al.*, 1993, p. 148-149; traduction libre).

## **2. L'IDÉOLOGIE CONSERVATRICE**

Selon Clatterbaugh (1997), le conservatisme est le point de départ adéquat pour toutes

discussions systématiques sur la masculinité. En effet, il considère que le modèle masculin conservateur fut le plus influent du 19<sup>e</sup> et du 20<sup>e</sup> siècle. Il fut, et est encore, le modèle dominant auquel s'identifient ou duquel se distancent les hommes et les femmes; mais peu importe qu'on y adhère ou non, ce modèle a marqué, à différents degrés, la conception du monde et des rapports hommes/femmes de l'ensemble des Occidentaux des deux derniers siècles.

En effet, le conservatisme est une idéologie politique née vers l'an 1790, en France, autour d'écrivains et d'hommes d'État, fidèles à la monarchie, à l'aristocratie et à l'Église, désirant revenir aux conditions pré-révolutionnaires suite à la chute de Napoléon 1<sup>er</sup>, à une époque de transformations sociales et politiques rapides. L'idéologie se basera donc sur le désir de maintenir le statu quo et les traditions, et sur un rejet des changements brusques sous prétexte qu'ils détruisent des institutions éprouvées. Selon Edmund Burke (1729-1797), considéré comme le premier penseur de cette idéologie, la nature humaine est faible, vulnérable aux passions et aux instincts. Le rôle de l'État devrait donc essentiellement consister à contrôler le comportement des personnes par des lois et des institutions pour le propre bien des individus. Selon les premiers conservateurs, la société doit également être régie par une convention indissoluble et perpétuelle qui assigne des tâches et des responsabilités aux différents acteurs; tâches et responsabilités qui doivent être perpétuées d'une génération à l'autre. Cette idéologie politique se caractérise donc par la croyance que les sociétés accumulent de la sagesse par leurs traditions et leurs coutumes, par le rejet des changements radicaux sous prétexte qu'ils détruisent des institutions et des traditions éprouvées, par la croyance que l'État doit être gouverné par une élite talentueuse et finalement par une loyauté envers les institutions telles la famille, l'Église, l'école et le pays (Guy, 1990).

Le conservatisme moderne (également appelé néo-conservatisme ou « New Right ») tel que nous le connaissons aujourd'hui, désire encore préserver le statu quo ou retourner à des conditions antérieures d'organisation sociale. Toutefois, avec le droit de vote consenti à de plus en plus de citoyens durant le vingtième siècle, les conservateurs ont perdu confiance en l'État et pris un virage libéral. Ils ont donc davantage mis l'accent sur le droit à la propriété privée et sur le droit des individus à être libres de toutes

interférences de l'État. Par contre, ils ont continué à soutenir toutes tentatives de l'État visant à assainir les mœurs, la morale et les vertus de la société. Cette idéologie soutient que les gouvernements doivent assurer un traitement égal à tous les citoyens sans garantir pour autant un résultat social égal pour tous (Guy, 1990). Le néo-conservatisme s'est donc attaqué, entre autres, à l'État-Providence et à ses déficits, à la taille des gouvernements, à la force des syndicats et à la réglementation du secteur privé (Mullaly, 1993). Mullaly (1993) résume ainsi les grands fondements du néoconservatisme;

- la nature des personnes est immorale et elle se cache sous une fine et fragile couche de civilisation;
- il existe des inégalités naturelles entre les individus;
- les classes sociales sont nécessaires et la société doit être dirigée par une élite;
- il existe une morale universelle qui se doit d'être supportée par les institutions;
- la primauté de l'entreprise privée doit être favorisée;
- la capacité de raisonnement limitée des humains se doit d'être compensée par des traditions et des institutions stables.

Robert Mullaly dit du néo-conservatisme que ses « prémisses du 18<sup>e</sup> siècle sur l'économie, l'humain et les comportements sociaux sont en conflits avec les individus qui appuient les efforts de sécurité sociale et représentent l'antithèse du service social progressiste. » (Mullaly, 1993, p. 63; traduction libre).

## **2.1 Le modèle masculin conservateur**

Nous croyons que la socialisation des hommes, fortement influencée par l'idéologie dominante conservatrice, a pour but de légitimer, de maintenir et de perpétuer ce système de valeurs. Voyons maintenant quel type de masculinité est proposé par cette idéologie et fortement promu par un très fort mouvement d'hommes et de femmes. Nous retrouvons également dans la littérature le terme « traditionnel » identifiant le même modèle (Tremblay, 1996). Nous lui préférons ici le terme « conservateur » car il a l'avantage d'indiquer avec précision à quel courant politique il se réfère. De plus, le terme « traditionnel » réfère à un état de chose passé tandis que l'influence du conservatisme n'a rien de folklorique et est toujours aujourd'hui un système de valeurs dominant.

Au cœur du modèle masculin conservateur, nous retrouvons la division et la complémentarité des rôles en fonction du sexe. Les hommes héritent du rôle de protecteur et de pourvoyeur tandis que les rôles des femmes sont concentrés autour de la maternité et des soins. Il y a donc ici une division des sphères privées et publiques; les hommes étant responsables de la sphère publique et les femmes de la sphère privée. Selon les tenants de cette position idéologique, il y a des différences naturelles entre les hommes et les femmes qui expliquent et justifient ces rôles complémentaires.

Les hommes sont donc perçus, selon le modèle masculin conservateur, comme étant compétitifs entre eux, indépendants et aimant prendre des risques. Ils sont, aussi, les initiateurs des relations sexuelles, sont socialement et politiquement plus influents que les femmes et ont besoin d'emplois qui leur permettent d'affirmer leur masculinité afin d'avoir le sentiment de participer à la société. Ils sont également méfiants face à l'expression émotive et ont tendance à dépendre des femmes pour la satisfaction de leurs besoins affectifs (Clatterbaugh, 1997).

Cette division des caractéristiques humaines en fonction des sexes, justifiant des rôles complémentaires, semble toujours très influente aujourd'hui. En effet, Visser (1996) a demandé à des étudiant(e)s universitaires hollandais(e)s d'indiquer, sur une échelle de 1 à 7, à quel point les caractéristiques proposées correspondaient à l'idée qu'ils se faisaient d'un homme ou d'une femme. Les résultats démontrent qu'être orienté vers la carrière, être fort, aventurier, en contrôle, indépendant, dominant, actif, rationnel, logique, autonome et attirer le respect sont des caractéristiques, encore aujourd'hui, jugées masculines tandis qu'être orienté vers la famille, émotif, gentil, objet de désir, critique de notre apparence physique, chargé des soins, créatif, patient et donner du plaisir est considéré comme féminin. Il est intéressant de noter que l'intégration de ces caractéristiques préparent parfaitement les individus à jouer les rôles préconisés par les conservateurs et à accepter une place déterminée dans les relations de pouvoir. Les hommes demeurent orientés vers l'extérieur et possèdent les qualités nécessaires pour jouer leurs rôles prescrits de protecteur et de pourvoyeur. Les femmes sont tournées vers la famille et ont les caractéristiques pertinentes à la dispensation des soins et à l'attraction érotique des hommes. Selon le modèle conservateur, la société doit même encourager

cette division des caractéristiques et cette complémentarité des rôles car elles canalisent la nature des hommes de façon positive.

Les hommes sont, en effet, perçus par les conservateurs moraux<sup>4</sup> comme étant dotés par la nature d'attributs antisociaux, d'une absence de sens des valeurs, de narcissisme et d'une inclination pour les gratifications immédiates. La nature masculine, laissée à elle-même, produit alors des comportements violents et destructeurs. Les hommes doivent donc être domestiqués. Nous retrouvons donc ici, appliqué aux hommes, la perception conservatrice de l'humain comme des êtres immoraux camouflés sous une fine et précieuse couche de civilisation. Les genres stéréotypés servent ainsi, selon les conservateurs, à civiliser et à contrôler la nature « sauvage » des hommes en canalisant leurs caractéristiques « naturelles » en contributions positives pour la société (Clatterbaugh, 1997).

Cette domestication ne peut se faire qu'à trois conditions. Premièrement, il doit y avoir des femmes dans la société car les femmes sont perçues comme porteuses des valeurs de la civilisation. Deuxièmement, ces femmes doivent exercer leur pouvoir érotique sur les hommes de façon à pouvoir leur soutirer l'engagement du mariage, de la monogamie et leur attribuer des rôles de pourvoyeur et de protecteur et ce, en échange de gratifications sexuelles. Finalement, la société doit appuyer les femmes dans leur effort de domestication des hommes. La société doit aider les femmes à obtenir des hommes ces engagements en donnant un caractère sacré au mariage et en permettant aux hommes d'avoir des rôles dans lesquels ils peuvent affirmer leur masculinité tout en leur permettant de jouer des rôles de protecteur et de pourvoyeur auprès de leur famille. La famille et le mariage sont donc des institutions très importantes pour le maintien de la civilisation telle que perçue par les conservateurs. De plus, au nom de la morale, les hommes se doivent de respecter l'organisation sociale et le code de valeurs prônés par les conservateurs. Tout écart à ce code risque de leur valoir l'étiquette d'individus immoraux (Clatterbaugh, 1997).

---

<sup>4</sup> Selon Clatterbaugh (1997), les conservateurs moraux sont ceux qui croient qu'il existe un système de valeurs absolu construit autour de la famille traditionnelle dont la préservation est nécessaire pour le maintien de l'ordre conservateur. Les conservateurs « socio-biologiques » quant à eux, croient que les rôles traditionnels présents dans la famille nucléaire sont cohérents avec la nature biologique des hommes et des femmes.

Le respect de ce code est également vivement défendu aux États-Unis, et dans une moindre mesure au Québec, par un mouvement de conservatisme religieux important. En effet, les Églises évangéliques et plus spectaculairement les « Promise Keepers », un regroupement d'hommes chrétiens, se sont donnés comme mission d'être les gardiens des « valeurs chrétiennes ». Leur interprétation des valeurs chrétiennes est ultra-conservatrice. Selon eux, la place « biblique » des femmes est la maison où elles doivent obéir à leur époux. En échange toutefois, les hommes devront se montrer respectueux, aimant, pourvoyeur et protecteur en plus de sacrifier leurs penchants naturels pour la polygamie afin d'atteindre la pureté sexuelle. En effet, les hommes sont naturellement des pécheurs. Ils sont naturellement enclins à la débauche et la sauvagerie. Les « Promise Keepers » souhaitent donc créer l'environnement moral nécessaire afin de vivre une relation avec Dieu basée sur les valeurs chrétiennes (Clatterbaugh, 1997).

## **2.2 La famille conservatrice**

Nous voyons donc que le mariage et la famille sont des institutions importantes pour le maintien de l'idéologie conservatrice. Selon Tahon (1995), la famille contemporaine serait née vers le 19<sup>e</sup> siècle (à la même époque que le développement de l'idéologie conservatrice), au moment où le domicile familial (des paysans et des artisans) cesse de devenir un lieu de production quasi-autosuffisant. Avec l'arrivée du capitalisme, arrive aussi le salariat séparant ainsi les individus des moyens de production. Les ressources productives appartenant à de grands propriétaires, les hommes, les femmes et les enfants doivent vendre leur force de travail à l'extérieur du foyer en échange d'un salaire. Malgré le triomphalisme capitaliste de l'époque, la classe dirigeante s'inquiète de la reproduction de la force de travail avec la baisse de la migration des paysans vers les villes. En effet, l'insalubrité<sup>5</sup>, la mortalité infantile, le vagabondage des enfants, le concubinage et autres « mœurs immorales » de la classe populaire illustrent, selon la classe dirigeante, la reproduction inappropriée de la classe prolétaire. Afin de discipliner les classes populaires perçues comme dangereuses et afin d'assurer la relève de ce que l'on appellera plus tard les « ressources humaines », on refoulera graduellement les femmes de l'industrie vers le foyer en leur érigeant un rôle de mère de famille et en donnant un nouveau contenu à ce rôle. On obligera également les enfants à fréquenter l'école

---

<sup>5</sup> Les découvertes scientifiques de Pasteur permettent d'espérer une amélioration de la qualité de vie si on respecte des règles élémentaires d'hygiène, favorisant ainsi l'émergence du discours hygiéniste.

primaire afin de les discipliner et de les préparer à leur rôle de travailleur. Selon Tahon (1995) :

*« C'est à ce moment ( . . ) que les rôles de père pourvoyeur, de mère ménagère et d'enfants à l'école primaire commencent à se mettre en place. Il faut accorder au père un salaire qui lui permettra de faire vivre sa famille ( . . ), il faut rendre la mère responsable de son univers: avec le salaire de son mari, elle doit ( . . ) préparer les futurs prolétaires que sont ses enfants à le devenir; ceux-ci, avant de vendre leur force de travail doivent dorénavant être alphabétisés. »*  
(Tahon,1995,p.65)

Les bases de la famille conservatrice sont jetées. Ce type de famille est donc un construit historique, idéologique et culturel et non pas une organisation primaire «naturelle» de l'espèce humaine comme l'avancent certains conservateurs socio-biologistes (Canetto, 1996).

Parsons et Bales (1955) décriront cette famille américaine des années 50 symbolisant l'unité de vie de groupe primaire rêvée par les conservateurs. Cette famille est nucléaire et relativement isolée de la parenté large. Elle est basée sur le mariage et sur une division complémentaire des rôles en fonction du sexe. Les hommes se voient réserver le rôle instrumental de lien avec la société. Ils sont les pourvoyeurs des biens matériels de la famille. À la femme revient le rôle expressif. Elle doit prendre soin de ses enfants et de son mari et faire en sorte que le foyer familial soit un lieu chaleureux et ressourçant. Si elle travaille à l'extérieur du domicile, son emploi ne lui donne pas de statut social particulier; il est le prolongement de son rôle expressif « naturel » justifiant ainsi un salaire plus faible. Bien que ce modèle de famille puisse sembler appartenir à une époque révolue, Tahon (1995) note de façon intéressante que, selon un sondage Angus Reid réalisé en 1994, c'est à la famille de Parsons que rêvent 68% des Canadiens.

Selon Parsons et Bales (1955), cette famille a deux rôles microsociologiques: la socialisation primaire des enfants pour qu'ils puissent s'insérer dans la société et la stabilisation émotive des personnalités adultes de la population. On perçoit donc, dans ces deux fonctions, les visées de reproduction efficace de la force de travail et d'encadrement moral et disciplinaire des classes populaires qui semblent présentes depuis



le tout début de la forme familiale contemporaine.

Clatterbaugh (1997) indique d'ailleurs que l'ordre du jour social des conservateurs afin de prévenir la déchéance morale de la civilisation repose sur la préservation et la stabilité de la famille conservatrice. Nous voyons donc que la famille traditionnelle est perçue comme étant le modèle le plus « naturel » et le plus « sain » et qu'il faut, par conséquent, la défendre à tout prix. Canetto (1996) soutient que les sciences humaines reflètent et contribuent à alimenter cette croyance culturelle conservatrice en faisant de la famille traditionnelle LE modèle auquel toutes les autres formes de familles sont jugées et comparées.

### **3. LA PERCEPTION DU DIVORCE**

Avec une telle emphase sur l'importance de la préservation de l'institution familiale par l'idéologie actuellement dominante, la perception sociale du divorce ne peut être que négative. Le divorce pourrait être considéré comme une occasion de redéfinir les liens familiaux et de questionner la division des rôles en fonctions du sexe qui sont à la base des inégalités en fonction du genre. Toutefois, le taux de divorce élevé est plutôt perçu, par les conservateurs, comme un indice de la désorganisation sociale de nos sociétés. Afin d'appuyer leurs dires, ils font remarquer que la hausse des taux de divorce est positivement corrélée à la hausse des taux de suicide et de consommation d'alcool par exemple (McDaniel et Tepperman, 2000). La famille conservatrice étant perçue par les conservateurs comme le lieu privilégié de domestication des hommes, lieu tellement important que son absence risque d' « abandonner » les hommes à leur nature et ainsi de mener aux pires excès d'immoralité, il n'est pas surprenant qu'ils considèrent le divorce comme une pathologie ou une brisure sociale. Notre position est évidemment tout autre.

Nous croyons, à l'instar de McDaniel et Tepperman (2000), que les difficultés associées aux ruptures de couples sont causées par une institutionnalisation inadéquate du divorce dans notre société et par une absence de support pour ceux qui le vivent. La société québécoise, comme la plupart des autres sociétés occidentales, gère encore inefficacement cette réalité sociale, tout de même historiquement récente. Tant qu'il en sera ainsi et tant que le modèle conservateur de la famille aura un quasi-monopole sur les

aspirations des individus, un haut taux de divorce continuera d'être associé à des difficultés personnelles et collectives.

Les Occidentaux ont donc hérité d'une perception du divorce comme d'un événement à éviter. Ceci fait en sorte que les individus ne sont pas préparés à vivre un divorce comme ils le sont pour la plupart des expériences de la vie adulte. En effet, on ne prépare pas les individus à vivre ce qu'ils doivent éviter ! L'« éternité » de l'union faisant partie de l'institution du mariage, la grande majorité des couples se marient encore aujourd'hui avec l'impression que leur union durera toujours. Ils planifient ainsi leur vie et leurs rôles sociaux comme si ce mariage à long terme était la seule éventualité possible (McDaniel et Tepperman, 2000). Avec un indice de divortialité à 48% au Québec (Juneau, 1999), il est à prévoir que plusieurs couples verront leur idéal détruit.

#### **4. DIFFICULTÉS DES HOMMES DIVORÇANTS**

Les difficultés que vivent les hommes en situation de divorce doivent donc être comprises dans le contexte idéologique conservateur. Nous avons regroupé, à partir de nos expériences et de la littérature, les difficultés des hommes divorçants en quatre grandes catégories: les difficultés avec les institutions, les conditions de vie, l'isolement et la perte d'idéal. Nous reprendrons dans cette section chacune des ces catégories de difficultés en les liant au contexte sociétal conservateur. Débutons tout d'abord avec les difficultés des hommes en situation de divorce face aux institutions.

##### **4.1 Relations aux institutions**

Avant que le divorce ne soit officialisé, les hommes devront faire face à diverses institutions qui encadreront la réorganisation familiale et dont la fonction, selon nous, est de maintenir l'ordre social conservateur établi. De fait, les hommes qui vivront des difficultés au contact des institutions sont ceux qui ne souhaitent pas se conformer uniquement aux rôles prescrits par le conservatisme. Les hommes pour qui il est convenable d'avoir accès à leurs enfants une fin de semaine sur deux et de payer la pension alimentaire auront habituellement très peu de difficultés avec les institutions sociales. Les institutions que nous aborderons sont le système juridique et le réseau des services sociaux.

Lorraine Filion, en utilisant la question de la garde partagée, discute de la résistance des institutions à un réaménagement des relations familiales de façon différente des rôles prescrits en fonction du sexe:

*« ... la garde partagée provoque une remise en question profonde des rôles sociaux des parents, mais aussi des mentalités et des attitudes des intervenants. Le scepticisme et les mythes sont tenaces lorsqu'il est question de garde partagée. Certains professionnels des sciences juridiques et humaines refusent même de considérer ce modèle de garde à moins qu'ils ne trouvent réponse à une longue liste de critères concernant les relations entre ex-conjoint(e)s, leurs capacités parentales, l'âge et le sexe des enfants, etc. »* (Filion, 1992, p. 191)

Skilken-Catlett (1998) a découvert dans sa thèse de doctorat que le sentiment le plus souvent exprimé par les hommes en situation de divorce est l'injustice ressentie lors de leur expérience avec le système légal. Ces hommes considéraient que la cour avait un biais en faveur des femmes. Les hommes de l'étude de Skilken-Catlett (1998) avaient des récriminations face à la cour pour la façon dont a été décidé le partage du patrimoine et la garde des enfants. Dans ce dernier cas, 14 des 20 hommes rencontrés ont rapporté que leur avocat leur avait suggéré de ne pas demander la garde des enfants car c'était une cause perdue d'avance. Ce type de conseil provenant des avocats des hommes est également soulevé par Mandell (1995) comme étant une des explications pour lesquelles les hommes n'essaient même pas d'obtenir la garde légale.

Les hommes de l'étude de Skilken-Catlett (1998) percevaient également une hostilité des tribunaux face à leur désir de négocier une garde conjointe. Les hommes ont fréquemment déclaré lors de cette étude que les tribunaux avaient comme prémisses que les hommes ne peuvent ni ne devraient être un parent principal auprès de leurs enfants. Cette perception d'un biais de la cour en faveur des femmes est reprise par d'autres auteurs (Guttman, 1989; Lawson et Thompson, 1996). Skilken-Catlett propose que le processus du divorce et la structure légale redistribuent le pouvoir et corrigent des inégalités présentes dans les familles avant le divorce, ce qui peut altérer dramatiquement la position relative des hommes. Nous ne sommes pas totalement d'accord avec une telle affirmation.

La cour, comme institution conservatrice, ne redistribue pas le pouvoir mais confirme plutôt la division conservatrice des rôles selon les genres, division qui est à la base de la

distribution inégale du pouvoir entre les groupes sociaux d'hommes et de femmes. La femme reçoit ainsi avec empressement les responsabilités et les tâches liées aux soins des enfants tandis que l'homme se voit invité à poursuivre son ascension sur le marché du travail afin de remplir le rôle de pourvoyeur qui vient de lui être confirmé par la cour. En s'assurant ainsi que les humains continuent d'évoluer dans des rôles stéréotypés, le système juridique participe davantage à la subordination des femmes et au maintien d'une masculinité déshumanisante qu'à une distribution réelle de pouvoir. Le système juridique est donc, selon nous, davantage une structure sociale de régularisation qui maintient et reproduit l'idéologie dominante conservatrice qu'un outil de lutte contre les inégalités sociales.

Les hommes rencontrés par Dulac (1997) exprimaient également des critiques envers le réseau de la santé et des services sociaux.

*« De nombreux commentaires décrivent l'incapacité des intervenants et des intervenantes du réseau (surtout les CLSC) à répondre aux besoins des hommes. La critique qui revient comme un leitmotiv, est que les intervenants-es ne peuvent interpréter les signes masculins de demande d'aide. (. . .) Il arrive souvent que les comportements des hommes ne cadrent pas avec les normes culturelles de l'identification au rôle de malade. On s'attend à ce que le malade soit passif, dépendant, soumis, comportements qui par ailleurs sont attribués comme propriétés féminines. (. . .) Les prémisses de l'action de l'intervenante sont: premièrement que les hommes sont forts et qu'ils peuvent endurer la douleur: deuxièmement, lorsqu'un homme exprime de la colère, cela n'est pas un signe de détresse, mais une manifestation d'hostilité envers l'intervenante, voire d'abus de pouvoir. »*  
(Dulac, 1997, p.20)

On pourrait entre autres percevoir dans cet extrait le mythe de l'homme immoral qui refait surface. Cette définition de l'homme en fonction de la déviance dont on interprète les comportements comme autant de gestes immoraux.

Dulac (1997) dénote également un manque de ressources pour répondre aux besoins spécifiques des hommes. Plusieurs hommes rencontrés lors de son étude ont soulevé l'absence ou encore le manque de visibilité des ressources comme facteurs expliquant le peu de demandes d'aide des hommes. Ils ont aussi évoqué l'importance de l'accessibilité, autant au niveau des heures d'ouverture, des listes d'attente et de la proximité géographique. Les services sociaux et ses intervenants ne sont par contre pas les seuls

responsables du peu de demandes d'aide des populations masculines. En effet, les hommes ont intégré, de par leur socialisation, des caractéristiques contraires à la recherche d'aide. La valorisation de l'indépendance, du succès, du contrôle, de la tolérance à la douleur, de la force et du stoïcisme inhibe la recherche d'aide en laissant craindre aux hommes qu'une demande de support puissent être interprétée comme un échec à se montrer à la hauteur des attentes sociales (Dulac, 1997). Cette difficulté qu'ont les hommes à recevoir du support du réseau d'aide formel dans une période de grande vulnérabilité doit donc être considérée dans le portrait que l'on dresse des embûches liées à une situation de divorce.

Finalement, les professionnels de la relation d'aide peuvent également agir comme expert dans les causes de garde d'enfants. À ce sujet, Canetto (1996) souligne que la propension des sciences humaines à poser la famille conservatrice comme norme « naturelle » et idéale pour la réponse aux besoins des individus<sup>6</sup> a des répercussions sur les questions relatives à la garde des enfants. Elle explique que ces connaissances permettent au système juridique de reproduire le modèle conservateur sous l'apparence de l'intérêt de l'enfant. Ces recherches sur le développement des enfants ont d'ailleurs donné lieu à la « doctrine des années tendres ». Cette doctrine soutient l'idée que les jeunes enfants ont davantage besoin de leur mère que de leur père (Baker, 1995). Cette doctrine ainsi que d'autres principes similaires maintiennent une division des rôles humains en fonction du sexe et, par conséquent, des inégalités qui en résultent. De plus, Théry (1993) dit du concept d' « intérêt de l'enfant » :

*« ... voilà l'Enfance à son tour promue comme le point de vue totalisant et pur à partir duquel toute la société peut être pensée et régulée. Ce despotisme angéliquement éclairé incite à déguiser tous les intérêts en intérêts ou droits de l'enfant, c'est-à-dire à en user comme des alibis. Délégitimés a priori, les intérêts adultes ne disparaissent pas magiquement, seulement ils seront masqués. L'exclusivité du point de vue de l'enfant se retourne en instrumentalisation. Une telle démarche s'affiche pour généreuse, cependant que l'enfant abstrait devient pur argument d'autorité pour ceux qui se proclament « du parti de l'enfant », s'excluant eux-mêmes du soupçon qu'ils font peser sur tous les autres. »*

(Théry, 1993, p. 362)

---

<sup>6</sup> Malgré les évidences contraires soulevées par des études sociologiques, anthropologiques et historiques actuelles (Canetto, 1996).

Ce noble concept, lorsque la cour se prétend de l'intérêt de l'enfant, permet donc l'examen de la moralité (violence, toxicomanie, mœurs, capacité parentale?) des conjoints et une prise de décision concernant la garde des enfants basée sur les valeurs conservatrices. L'intérêt des enfants équivaut donc à être socialisé au modèle conservateur et devient un champ de bataille où chacun tente de définir ce qui est le mieux pour les enfants ... en fonction de ses propres intérêts.

De plus, il a été vu dans la deuxième partie que les hommes sont très vulnérables à tout étiquetage de leurs comportements comme étant immoraux. En effet, les hommes sont perçus comme fondamentalement immoraux par les conservateurs à moins, bien sûr, qu'ils ne soient domestiqués à l'intérieur d'une famille, auprès d'une femme aimante porteuse des valeurs de la civilisation (Clatterbaugh, 1997). Au moment d'une rupture de couple, les hommes sont donc encore plus susceptibles d'être perçus comme immoraux, à moins qu'ils puissent démontrer qu'ils se sont « stabilisés » à nouveau auprès d'une nouvelle conjointe.

## **4.2 Conditions de vie**

La situation de divorce amène également des impacts importants au niveau des conditions de vie des hommes.

À ce niveau, un premier aspect important à considérer est la stabilité et la qualité du logement. Guttman (1989) soulève que le père est presque toujours celui qui quitte la maison car il n'a pas la garde des enfants. Il soutient aussi que, dans presque 50% des cas, il quitte même le quartier pour des raisons liées au travail ou pour prendre une distance face à son ex-conjointe. Cette mobilité contribue selon lui aux difficultés d'adaptation ressenties par les hommes en situation de divorce.

L'insécurité financière est l'autre aspect important des conditions de vie des hommes divorçants qui sera abordé ici. Mitchell-Flynn et Hutchinson (1993) ont soulevé dans leurs études que 59% des hommes étaient très préoccupés par les sujets financiers un mois après le divorce, 51 % après six mois et 38% après un an. Durant le premier mois suivant le divorce, il s'agit même du principal sujet de préoccupation des hommes

divorcés. Après six mois et un an, ce sujet demeure la deuxième principale préoccupation des hommes après leurs inquiétudes pour leurs enfants. Aussi, la moitié des participants rencontrés par Skilken&Catlett (1998) ont parlé spécifiquement des difficultés financières qu'ils ont vécues. Lawson & Thompson (1996) rapportent également que l'ensemble des hommes noirs interrogés pour leur étude ont évoqué les difficultés financières comme un stress majeur et qu'ils ont tous noté une baisse dans leur qualité de vie. Les raisons évoquées pour ces difficultés étaient: la responsabilité des dettes accumulées durant le mariage, les frais d'avocat et le maintien de deux résidences.

Tenant compte de cette claire expression d'insécurité financière des hommes en situation de divorce, certaines études comparant les revenus aux besoins arrivent à des résultats pour le moins surprenants. En effet, Weitzman (1985) dans Stroup et Pollock (1994) propose que, lorsque les revenus sont comparés aux besoins, les hommes expérimentent une hausse de leur qualité de vie de l'ordre de 42% suite à un divorce tandis que les femmes expérimentent une baisse de 73%. Stroup et Pollock (1994) contestent ce résultat. Leur étude démontre, toujours en comparant les revenus aux besoins, une diminution de la qualité de vie de l'ordre de 10% pour les hommes et de 21% pour les femmes. Ces résultats tranchent radicalement avec la conclusion de Weitzman (1985). Toutefois, une étude québécoise comparant également le revenu aux besoins donnent des résultats surprenants. En effet, Finnie (1993) arrive à la conclusion que le bien-être économique des hommes ainsi calculé augmente de 23% l'année suivant le divorce et de 30% trois ans plus tard, et ce malgré une baisse du revenu familial de 18% la première année et de 3% après trois ans. Les femmes, quant à elles, verraient leur bien-être économique diminuer de 27% la première année et, après trois ans, être 10% moins élevé que le niveau atteint durant la dernière année de mariage. Il faut souligner que, dans cette étude, les pensions alimentaires ne sont pas déduites des revenus des payeurs ce qui représenterait, selon l'évaluation de l'auteur, une baisse de revenus d'environ 9% pour ceux qui la paient. De plus, les allocations sociales ne sont pas non plus ajoutées au revenu familial des personnes. Ces allocations représenteraient, toujours selon l'auteur, une augmentation de revenus moyenne de 15 à 20% pour les chef(fe)s de familles monoparentales. En plus de ces lacunes évidentes, on peut se demander si la recherche de Finnie (1993) évalue correctement les besoins et la réalité financière des

hommes divorcés<sup>7</sup>. En effet, l'augmentation du bien-être économique des hommes, en plus par une marge aussi importante que 23%, semble irréaliste lorsque l'on considère que les difficultés économiques sont citées par les hommes, lors de différentes recherches, comme étant une sinon la plus importante source d'inquiétudes entourant le divorce.

Il est donc loin d'y avoir consensus dans la littérature en ce qui concerne les conséquences économiques du divorce pour les hommes. Toutefois, l'importance des préoccupations exprimées par les hommes à ce sujet mériterait que l'on s'attarde davantage à cette question.

De plus, conformément à la division conservatrice des rôles en fonction du genre et compte tenu de l'accès facile des hommes au marché du travail, le conjoint sera appelé à continuer d'œuvrer pour des propriétaires en échange d'un salaire sur un marché de l'emploi instable et compétitif. Toutefois, compte tenu de son rôle de pourvoyeur, on le responsabilisera **individuellement** afin d'assurer la survie économique de son ex-conjointe et de ses enfants. Le rôle de pourvoyeur des hommes est selon nous utilisé comme une justification pour l'individualisation du problème social de la pauvreté des familles monoparentales et pour l'absence de réels mécanismes de redistribution de la richesse.

### **4.3 Isolement**

La troisième catégorie de difficultés que nous souhaitons aborder est l'isolement des hommes divorçants. Plusieurs facteurs que l'on peut lier à la socialisation au modèle masculin conservateur se conjuguent pour participer à l'isolement affectif des hommes suite à un divorce. Nous aborderons ici la perte du lien quotidien avec les enfants, la perte du principal support affectif avec la perte de la conjointe et le pauvre réseau de support affectif des hommes.

Au Québec, en 1996, la garde des enfants était confiée à la mère dans 71 % des cas, au père dans 15% des cas et aux deux parents dans 13% des situations. Seulement 28%

---

<sup>7</sup> L'article ne souligne pas si sont prises en compte les dépenses liées aux procédures juridiques, à l'entretien (nourriture, activités, déplacement...) des enfants lors des périodes de visite du parent non-gardien, la nécessité pour plusieurs parents non-gardiens de choisir un logement comportant une ou deux pièces supplémentaires afin de recevoir les enfants durant les périodes de garde, l'achat de meubles et d'articles ménagers suite à la rupture ...



des pères ont donc une présence régulière dans le quotidien de leurs enfants officialisée par la garde comparativement à 84% des mères. Il est possible de noter une évolution très lente depuis 1986. En effet, la garde exclusive au père est accordée 0,1% plus souvent en 1996 qu'en 1986 tandis que la garde conjointe est attribuée dans 7,4% plus de cas (Juneau 1999).

La recherche de Mitchell-Flynn et Hutchinson (1993) mentionne que la principale préoccupation citée par les hommes six mois et un an après le divorce est l'inquiétude pour les enfants. De plus, selon Guttman (1989), être éloigné des enfants est l'expérience la plus pénible pour un homme divorcé et est la variable qui affecte le plus l'adaptation au divorce.

Dulac (1996) explique que lorsque le couple-parents était toujours ensemble, les relations entre le père et les enfants étaient souvent médiatisées par la mère. En effet, les informations que le père avait sur l'état de santé, les résultats scolaires, les loisirs des enfants étaient souvent fournies par la mère. Lors de la rupture, le père perd souvent LE lien (la mère) l'unissant aux enfants. La mère s'occupant aussi de la majorité des soins aux enfants, il ne vient souvent jamais à l'idée au père qu'il pourrait quitter la maison avec les enfants. La cour vient ensuite officialiser le partage officieux des rôles que les époux se sont donnés au moment de la décohabitation.

De plus, Dulac (1997) souligne que les hommes sont dépendants de leur conjointe pour ce qui est de leurs besoins affectifs, leur santé physique et leur santé psychologique. Les hommes expriment leurs besoins émotifs principalement dans un seul cadre, celui du couple. La perte de la conjointe signifie donc également la perte du principal support de l'homme.

La perte de la conjointe laisse donc un vide immense dans les moyens habituellement choisis par les hommes pour répondre à leurs besoins affectifs. En situation de divorce, ils se retrouvent donc isolés (Diedrick, 1991) avec un réseau social qui ne leur permet souvent pas d'obtenir le support nécessaire. À cela, il ne faut surtout pas oublier les règles de la masculinité qui limitent les hommes dans l'expression de leur détresse. Cette

faiblesse de leur réseau et les caractéristiques de leur socialisation ouvrent la porte à une des difficultés personnelles les plus souvent exprimées par les hommes: la solitude.

En effet, Mitchell-Flynn et Hutchinson (1993) ont découvert avec leur étude que 45% des hommes pensaient beaucoup à la solitude un mois après le divorce, 33% six mois après et 26% après un an. La solitude est donc ressentie très fortement par les hommes suite à un divorce. L'absence de liens intimes à l'extérieur du couple peut expliquer ce sentiment. En effet, bien que les hommes aient un réseau social, celui-ci répond davantage à des besoins instrumentaux et professionnels qui ne permettent pas d'ouvrir sur l'humanité profonde des hommes.

#### **4.4 Perte d'idéal**

Les hommes vivent donc, avec le divorce, une réelle perte d'idéal. La recherche d'une conjointe avec qui bâtir une famille était, avec le travail, la principale tâche de leur vie adulte. Ils avaient été auparavant socialisés de manière à être préparés à jouer les rôles de pourvoyeur, de protecteur et de travailleur qui devaient façonner leur vie d'homme. Une vie pleine de règles et d'exigences à respecter afin de conserver un statut social déterminé par l'adhérence aux codes de la culture masculine. Les hommes bâtissent donc leur vie et planifient leur futur sur ces façons de vivre chères aux idéologies conservatrice et capitaliste. Le divorce vient briser leurs aspirations, leurs rêves et leurs idéaux. Afin de bien comprendre comment les hommes vivent cette brisure de leur idéal, il est important de savoir que ce sont les femmes qui demandent le divorce dans près de deux cas sur trois (Dulac, 1996).

La fin du mariage est donc vécu comme un échec. L'idéal de la famille nucléaire et du mode de vie cher aux conservateurs était assorti d'une promesse de bonheur. À la fin d'une route devant mener à ce bonheur, les hommes trouvent plutôt un précipice dans lequel plongent tous leurs espoirs et leurs idéaux. De plus, l'éternité étant la durée de l'union prévue par l'institution du mariage, tout arrêt de la relation avant cette échéance est considéré comme un échec. Un échec personnel.

En effet, les hommes considèrent le divorce comme un échec personnel, un manquement à s'être montré à la hauteur des exigences de la culture masculine. Avec un

indice de divortialité au Québec de 48%, il y aurait toutefois matière pour une remise en question de l'institution du mariage en soi.

## **5. QUELQUES PISTES DE RÉFLEXION POUR LA PRATIQUE SOCIALE AUPRÈS DES HOMMES DIVORÇANTS**

Nous trouvons particulièrement important de tenter de situer la réalité des hommes en situation de divorce dans le contexte de l'idéologie conservatrice. Nous concevons cette présente démarche comme un début de réflexion qui nous mènera certainement vers une meilleure compréhension du rôle des idéologies, des institutions sociales et des relations de pouvoir dans la perte d'idéal, l'insécurité financière et l'isolement des hommes suite à un divorce.

Afin de conclure, nous souhaitons souligner quelques aspects, découlant de l'analyse faite ici de la réalité des hommes en situation de divorce, que nous trouvons particulièrement importants dans la pratique sociale auprès de cette population.

- † Comprendre les valeurs et les exigences du conservatisme ainsi que leurs effets sur la réalité des hommes en situation de divorce.
- † Travailler à ce que le divorce devienne une opportunité pour remettre en question les idées reçues et une occasion de redéfinir ses propres besoins, valeurs et types de liens privilégiés.
- † Accepter la légitimité et la validité d'un grand nombre de formes familiales et d'organisations de vie de groupe primaire.
- † Orienter notre pratique sociale dans un esprit de changement social allant dans le sens d'une réduction des coûts de la masculinité et d'une plus grande égalité entre les hommes et les femmes et des groupes d'hommes entre eux.
- † Soutenir les hommes divorçants autant au niveau de leurs relations avec les institutions, de leurs conditions de vie, de leurs relations sociales, que de leurs difficultés personnelles.
- † Accepter de concevoir la nature des hommes autrement qu'à travers le spectre de la division des caractéristiques en fonction du genre et du prisme de l'homme immoral.

**LISTE DES RÉFÉRENCES**

- Baker, M. (1995) *Entre le pain et les soins: les pères et la loi canadienne sur le divorce*, RIAC, vol.37. p. 63-73.
- Canetto, S.S. (1996) *What is a Normal Family? Common assumptions and current evidence*, The journal of primary prevention, vol. 17, no. 1, p. 31-46.
- Clatterbaugh, K. (1997) Contemporary perspectives on masculinity: men, women and politics in modern society (2nd edition), Westview press, Boulder, 242p.
- Diedrick, P. (1991) *Gender differences in divorce adjustment*, Journal of divorce and remarriage, vol. 14, no. 3/4, p. 33-45.
- Dulac, G. (1997) Les demandes d'aide des hommes. Montréal, Centre d'études appliquées sur la famille (AIDRAH), Université McGill, 61p.
- Dulac, G. (1996) *Les moments du processus de déliaison père-enfant chez les hommes en rupture d'union*, dans Alary, J. et Éthier, L. (dir.), Comprendre la famille: Actes du 3e symposium québécois de recherche sur la famille, Presses de l'Université du Québec, p. 45-63.
- Filion, L. (1992) *Garde partagée et médiation: au-delà des attitudes et des visions qui modèlent nos interventions*, dans Laurent-Boyer, L. (dir.), La médiation familiale, Éditions Yvon Blais, p. 191-214.
- Finnie, R. (1993) Women, men, and the economic consequences of divorce: evidence from canadian longitudinal data, Revue canadienne de sociologie et d'anthropologie, vol. 30(2), p. 207-241.
- Gascon, É. (2001) La réalité des hommes en situation de divorce: une analyse structurelle et masculiniste, Rapport d'analyse de pratique, École de service social, Faculté des arts et des sciences, Université de Montréal, 115p.
- Guttman, J. (1989) *The divorcedfather: a review of the issues and the research*, Journal of Comparative Family Studies, vol. 20, p. 247-261.
- Guy, J.J. (1990) People, politics and government : political science: a canadian perspective, 2<sup>nd</sup> edition, Collier McMillan, Don Mills, 519p.
- Lawson, E.J., Thompson, A. (1996) *Black men's perceptions of divorce-related stressors and strategies for coping with divorce*, Journal of Family Issues, vol. 17, no. 2, p. 249-273.
- Mandell, D. (1995) *Non-supporting divorced fathers: the problem in context*, Revue canadienne de service social, vol.12, no.2, p. 190-210.
- Marcil-Gratton, N. (1996) Cesser d'être un couple et demeurer parents; les conditions nouvelles de la stabilité familiale, recueil de réflexion sur la stabilité des couples-parents, Québec, Conseil de la famille, p. 7-23.

- McDaniel, S.A., Tepperman, L. (2000) Close relations: An introduction to the sociology of families, Prentice Hall Allyn and Bacon, Scarborough, 512p.
- Mitchell-Flynn, C. et Hutchinson, R.L. (1993) *A longitudinal study of the problems and concerns of urban divorced men*, Journal of Divorce and Remarriage, vol. 19, no. 1/2, p.161-182.
- Moreau, M., Frosst, S., Frayne, G., Hlywa, M., Leonard, L., Rowell, M. (1993) Empowerment II: Snapshots of the structural approach in action, Rapport de recherche, École de service social de l'Université de Montréal et Carleton University School of social work, Carleton University Press.
- Mullaly, R. (1993) Structural social work: ideology, theory and practice, Toronto, McClelland & Stewart.
- Parson, T. et Baies, R.F. (1955) Family socialization and interaction process, Glencoe, Free Press, 422p.
- Céline Juneau (1999) Un portrait statistique des familles et des enfants au Québec. Gouvernement du Québec. 87p.
- Skilken-Catlett, B. (1998) Transcending boundaries : constructing male gender after divorce, Thèse de doctorat, The Ohio State University, 188p.
- Stroup, A.L. et Pollock, G.E. (1994) *Economic consequences of marital dissolution*, Journal of divorce and remarriage, vol. 22(112), p. 37-54.
- Tahon, M.B. (1995) La famille désinstitutionnée, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 230p.
- Théry, I. (1993) Le démariage, Paris: Odile Jacob, 396p.
- Tremblay, G. (1996) *L'intervention auprès des hommes: Vers un modèle d'intervention s'adressant à des hommes plus traditionnels*, Service social, vol. 45, no. 2, p. 21-30.
- Visser, I. (1996) *Prototypicality and gender: contemporary notions of masculine and feminine*, Women's studies international forum, vol. 19, no. 6, p. 589-600.